

RITORIAL

Réunion d'Information Syndicale spéciale ATSEM

PROGRAMME

Les agents territoriaux, agents publics, ont vu leur rôle, leurs droits et leurs devoirs évoluer au fil du temps, notamment ces dernières années, pour garantir un service public de qualité auprès des usagers.

Être ATSEM, c'est rendre un service de qualité de tôt le matin à parfois tard le soir.

Être agent territorial en 2025, c'est aussi évoquer librement tous ces sujets : le temps de travail, la rémunération, les droits, les devoirs, le déroulement de carrière, etc ...

Être ATSEM, c'est aujourd'hui, plus que jamais, faire face à une diversité de missions, c'est être au contact des enfants, des parents et être un point d'appui pour les équipes pédagogiques de l'éducation nationale.

Jeudi 4 décembre 2025

9h / 12h

Salle de réunion de la FSU (3^{ème} étage)

Maison des syndicats, Bâtiment de l'Horloge à Aurillac

Chaque agent e peut bénéficier d'une heure par mois ou 3 heures par trimestre d'autorisation d'absence pour participer à des réunions d'information syndicale.

Un modèle de demande est à remplir au verso et à donner à votre employeur.

Le délai est de 72h, mais le plus tôt sera le mieux !



L'information syndicale est un droit qui ne s'use que si on ne s'en sert pas !



Formulaire à remplir et à donner à votre employeur



(rayez la mention inutile)

NOM : Prénom :
Prénom :
Grade ou fonction :
Collectivité :
A Madame la Maire, Monsieur le Maire,
Madame la Maire, Monsieur le Maire,
J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence pour pouvoir assister à une demi-journée d'information syndicale organisée par la FSU Territoriale, le jeudi 4 décembre 2025 , et ce, conformément au décret n°85-397 du 3 avril 1985.
Cette réunion se déroulera à Aurillac, au Bâtiment de l'Horloge. Elle est organisée par la FSU 15, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé pour les trois fonctions publiques figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale.
Veuillez agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.
A, le, le Signature

Merci de bien vouloir nous informer de votre participation afin d'organiser au mieux la réunion.





fsu15@fsu.fr Philippe : 06 80 55 69 45

Section: 04 71 64 03 35 Emeric: 06 75 70 62 13